



DIRECTION DU SPVM | PRÉSENTATION DU PROCESSUS DE SÉLECTION ET DE LA CANDIDATURE RETENUE

Présentation à la Commission de la sécurité publique (CSP)
par la Direction attraction et acquisition de talents | Service des ressources humaines
Service de police de la Ville de Montréal | Direction générale adjointe - Sécurité urbaine et conformité

Contexte

- 25 mars 2022 : un processus de recrutement, mené par le Service des ressources humaines (SRH), a été initié par l’affichage du poste de directrice ou directeur du Service de police de la Ville de Montréal
- 19 avril 2022 : l’administration annonce que l’affichage est mis sur pause afin de bonifier le processus de recrutement par la réalisation d’une consultation publique pour déterminer le « profil idéal » du poste
- Du 28 juillet au 8 septembre 2022 : déroulement de la consultation publique
- 4 octobre 2022 : dépôt et présentation du rapport de consultation publique
- 12 octobre au 4 novembre 2022 : affichage du poste de directrice ou directeur du Service de police de la Ville de Montréal
- Novembre 2022: Entrevues de sélection
- 24 novembre 2022 : présentation du processus de sélection et de la personne retenue à la CSP

Étapes du processus de sélection réalisées

- Affichage du poste du 12 octobre au 4 novembre 2022. Des éléments liés à la consultation publique ont été ajoutés afin de refléter les préoccupations énoncées par la population montréalaise et les organismes rencontrés et mieux définir le profil recherché.
- Entrevues de sélection
 - ◆ Les candidatures sont rencontrées en entrevue structurée par un comité de sélection. Le comité de sélection est composé des six personnes suivantes :
 - Madame Dominique Ollivier, présidente du comité exécutif
 - Monsieur Beny Masella, maire de Montréal-Ouest
 - Monsieur Aref Salem, chef de l'opposition officielle
 - Monsieur Martin Prud'homme, directeur général adjoint, Sécurité urbaine et conformité
 - Monsieur Alain Dufort, directeur général par intérim de la Ville de Montréal
 - Madame Julie Meunier, cheffe de division à la dotation des cadres.

L'entrevue de sélection vise à identifier la personne la plus apte à occuper la fonction et à apprécier l'adéquation entre le profil des candidates et des candidats, le contexte et les enjeux du poste de directrice ou directeur du SPVM.

Elle permet plus spécifiquement d'évaluer :

- le parcours de carrière et la motivation des candidates et candidats à occuper la fonction de directrice ou directeur;
- la connaissance des principaux enjeux du Service, les préoccupations de la population montréalaise qui sont ressorties dans la consultation publique ainsi que la pertinence des plans d'action à déployer pour répondre à l'ensemble de ces éléments;
- la maîtrise des compétences de gestion inscrites au profil générique de compétences de gestion de la Ville de Montréal ainsi que le profil déterminé par la consultation publique.

Prochaines étapes :

| |
|---|
| Recommandation de la Commission de la sécurité publique |
| Comité exécutif |
| Conseil municipal |
| Conseil d'agglomération |
| Approbation par le Conseil des ministres* |
| Publication de l'acte de nomination dans la Gazette officielle du Québec* |
| Passation des pouvoirs et entrée en fonction (date fixée par l'acte de nomination)* |

* Étapes réalisées par le Gouvernement du Québec